

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 6

Artikel: Neuchâtel : l'affaire du "Verjus"

Autor: br

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tard. Rappelons aussi que la ville de Berne est déjà la première et seule ville suisse à avoir un Exécutif à majorité féminine.

Mais force est de constater que dans les trois districts francophones du canton rien ou presque n'a changé. Les électeurs ont à peine changé trois des douze têtes exclusivement masculines de leur députation, sans toucher aux forces en présence.

Suisse alémanique

La peur des mots

(cs) – «La langue est politique.» Tel est le titre de l'analyse du scrutin du règlement féministe de Wädenswil. Il vaudrait mieux dire «la langue est révolutionnaire». Ou «la force des mots». Car les mots ont fait si peur aux citoyens de la bourgade zurichoise qu'ils ont refusé en septembre 1993 le nouveau règlement communal – dont tous louaient le contenu exemplaire. Tant d'unanimité n'a pourtant pas fait le poids face à la formulation féministe dudit règlement. Fort révélatrice, l'analyse du scrutin révèle en effet que l'échec est dû à la forme jugée provocante et non au fond. Une femme continue de ne pas valoir un homme à Wädenswil – comme ailleurs.

Le règlement communal de Wädenswil prévoyait l'utilisation du seul féminin pour désigner les personnes et les fonctions des deux sexes. Présidente valait pour président et présidente. Mis en votation communale le 26 septembre 1993, le projet était rejeté à plus de deux contre un.

Pour comprendre pourquoi, les Bureaux de l'égalité entre hommes et femmes des cantons de Zurich et Bâle-Campagne et l'Office des questions féminines de l'administration municipale de Zurich ont commandé une enquête représentative. Wädenswil comptait à l'époque 6682 femmes (sic) et 5721 hommes pouvant voter. Quelque 600 personnes ont été interrogées après la votation.

Les auteurs de l'étude affirment que le refus du règlement ne doit pas être compris comme un refus de principe de l'égalité des sexes. Les personnes interrogées ont en effet

indiqué qu'elles y étaient favorables. Elles n'ont rien non plus contre l'égalité linguistique, ont-elles dit. Mais il faut mentionner les deux formes masculine et féminine: président, présidente, ou un vocable neutre: corps enseignant.

L'analyse du scrutin montre que les femmes âgées de 26 à 45 ans, celles qui exercent une profession et celles dotées d'une formation supérieure, ont accepté le règlement. Les hommes de gauche ont fait pareil.

L'enquête met par ailleurs en évidence le rapport existant entre l'égalité linguistique et l'égalité politique et sociale. Cela ressort des réponses aux questions touchant à la répartition des rôles, les mesures visant à concilier famille et profession ou encore la promotion politique des femmes. Les personnes sensibles au langage égalitaire approuvent les mesures politiques visant à l'égalité des femmes et des hommes. L'emploi d'un langage égalitaire est «l'expression d'une volonté politique affirmée». C'est le signe que les changements sociaux sont acceptés. La discussion sur le plan linguistique n'est pas un combat d'arrière-garde, relèvent les auteurs de l'étude.

L'étude «Sprache macht Politik» peut être obtenue au prix de 10 francs auprès des instances de l'égalité.

Neuchâtel

L'affaire du «Verjus»

(br) – Dans l'affaire qui opposait la journaliste Christiane Givord au quotidien *L'Express*, celui-ci n'a pas été condamné pour atteinte à la dignité de son employée.

Les faits: en 1992, dans le cadre de la Fête des vendanges de Neuchâtel, le quotidien local encarte le supplément «Verjus» dans ses pages, censé divertir ses lecteurs. Le cahier «Verjus» montre une douzaine de personnalités du canton (dont dix femmes!) dans des poses scabreuses, liées au 156, la ligne rose.

La journaliste, alors employée de *L'Express*, fait partie des «élu-e-s» des dessins d'humour ou montages photographiques, accompagnés de textes, le tout de

fort mauvais goût. S'estimant blessée par le cahier satirique de son propre journal, la journaliste a demandé réparation à son employeur, le rédacteur en chef Jean-Luc Vautravers, sous la forme d'une publication d'excuses et d'une indemnité pour tort moral. Ce qui lui fut refusé.

Durant la même époque, la journaliste, qui travaillait depuis 1979 à *L'Express*, avait demandé un congé sabbatique et l'avait obtenu.

Or, dès que l'affaire du «Verjus» s'est envenimée, Christiane Givord se retrouva brusquement licenciée pour motifs économiques.

Le 6 juin dernier, le Tribunal de Neuchâtel a estimé qu'il n'y pas eu atteinte à la personnalité, compte tenu du fait que le «Verjus» est connu pour sa ligne satirique et que le lecteur est averti

de l'irréalisme de la page évoquant la ligne rose et sous-entendant la prostitution. Les victimes de ces traits d'humour de bas étage (le tribunal admet le mauvais goût de la page, mais celui-ci n'est pas punissable!) ne sauraient en aucun cas être accusées de mœurs légères après lecture. Il conclut que «la parution de ces montages et dessins n'est pas si grave».

Par contre, il tire un lien entre l'affaire «Verjus» et le licenciement. *L'Express* est condamné à verser environ 26 000 francs à son ex-employée.

Le procès terminé, la journaliste a souligné son mécontentement.

Pour elle, il y a bel et bien tort moral. Elle relève le fait qu'un employeur peut librement salir la réputation d'un employé sans qu'on lui en tienne rigueur.

Agenda

Erotisme en discussion à l'église

Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'une initiative nouvelle pour attirer les fidèles à l'Eglise. Le débat mis sur pied par la paroisse réformée de Vufflens-le-Château ne tombera pas non plus dans l'obscurantisme judéo-chrétien. Il s'agit plutôt de s'interroger sur l'opportunité d'émissions érotiques dans la grille des programmes de la TV suisse romande. Sont-elles tolérables? Signifient-elles une agression des femmes par les hommes? Pour en débattre, les organisateurs et organisatrices de la soirée ont invité des personnalités de choix: Silvia Ricci, ancienne rédactrice de *Femmes suisses*, Denis Müller, professeur d'éthique, et Raymond Vouillamoz, directeur des programmes de la TSR. Ce débat ouvert à tous sera animé par Claude Schwab. Rendez-vous est donné le **mardi 28 juin 1994**, à la grande salle de Vufflens-le-Château. Rens. (021) 801 23 37.

Au rendez-vous des hirondelles

Parce que le soleil se levait au printemps 93, parce qu'il y a des priorités à dégager (crèches, partage du travail, égalité à tous les niveaux), parce qu'elles veulent être présentes lors des prochaines échéances politiques, les femmes socialistes jurassiennes se mobilisent. Pour préparer les actions futures et réaliser leurs objectifs, elles se retrouvent tous les deuxièmes lundis de chaque mois, à 14 h 15, au Restaurant du Boeuf à Delémont. Et comme il faut beaucoup d'hirondelles pour faire le printemps, toutes les Jurassiennes sont invitées à partager ces moments de réflexion.

Exposition

Dans le cadre de son 20^e anniversaire, le Centre d'art contemporain de Genève présente deux expositions au féminin. Du **29 mai au 25 septembre**, l'artiste bâloise Silvia Bächli, peintre et dessinatrice, et, du **28 mai au 4 décembre**, l'artiste allemande Rosemarie Trockel. En plus du dessin et de la sculpture, cette dernière joint le film et la vidéo pour s'attaquer aux stéréotypes liés au sexe.